

Envoyé en préfecture le 15/11/2019

Reçu en préfecture le 15/11/2019

Affiché le 15/11/2019

ID : 022-200056703-20191112-DB20191112-DE

Le Maire,  
Maurice BATTAS

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR



N°2019-11-12

COMMUNE DE PORDIC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-neuf le douze Novembre à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 4 Novembre 2019, se réuniront en séance publique sous la Présidence de Monsieur Maurice BATTAS Maire de Pordic.

**ETAIENT PRESENTS :** Maurice BATTAS, Jean Luc BERTRAND, Monique LE VEE, Alain JOUANNY, Loïc TARDY (arrive au point 4), Jean Claude QUETTIER, Marie Claire HOURDEL, Florence LE CORVAISIER, Marie Pierre COLLIN, Louis EOUZAN, Isabelle DESFEUX, Yves LAMOUR, Guénaëlle GEOFFROY-COADCIC, Pierre Anne LE GOFF, Annie GOUEZEL, Guy RUSSELLE, Brigitte MANON, Jeanine CLOAREC, Michel CHEVE, Noëlla CONNEN, Evelyne LE GUEN, Philippe PLESSIX, Robert ROLANDO, Michèle CARMES, Yannick GUILLOU, Claudine ADAM, Emmanuelle EOUZAN (COTTIN), Françoise MICHEL, Joël DE FONTENAY, Yvon SOULABAIL, Gilbert MALLEDANT, Laetitia MORIN, Pascal URO, Nathalie LONCLE, Nelly MORO, Patrick DELAMARRE, Nicole LE LANNON, Martine BOSCHER, Guylaine TUDOT.

**ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :**

Mme BLOT LE POTIER donne pouvoir à Mme Michèle CARMES, Joseph LE POTTIER donne pouvoir à Jean Luc BERTRAND, Andrée VIOUGEA donne pouvoir à Robert ROLANDO, Olivier LE DU donne pouvoir à Laetitia MORIN, Remy LE GRAND donne pouvoir à Claudine ADAM.

**ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ (E.S) :**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Madame Annie GOUEZEL

*Nombre de conseillers en exercice : 44*

*Nombre de présents : 39*

*Nombre de votants : 44*

\*\*\*

**12) Décision modificative n°1 du budget moulin à vent :**

**Rapporteur :** Monsieur Loïc TARDY, Adjoint au Maire chargé des finances.

Afin de prendre en compte l'admission en non-valeur votée lors d'un dernier Conseil Municipal et un solde d'exécution, il est soumis au Conseil Municipal la décision modificative n°1 suivante du budget annexe moulin à vent :

Envoyé en préfecture le 15/11/2019

Reçu en préfecture le 15/11/2019

Affiché le

ID : 022-200056703-20191112-DB20191112-DE

Fonctionnement Dépenses

			2019		
			Budget initial	DM à VOTER	Budget nouveau
011	605	Achats de mat., équip. & travaux	44 700,00	-15 035,00	29 665,00
	608	frais accessoires sur terrains	25 000,00	-5 000,00	20 000,00
65	6522	Reversement de l'excédent des	50 000,00	20 000,00	70 000,00
	6541	admission en non-valeur		35,00	35,00
		Somme :	119 700,00	0,00	119 700,00

Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 04/11/2019.

*Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :*

- D'adopter la décision modificative n°1 au budget annexe telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Maurice BATTAS

